

Incontournable, le futur Partenariat transatlantique ?

Oui

- Le TTIP (pour Transatlantic Trade Investment Partnership) vise à créer une vaste zone de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis.

- Le monde économique se réjouit. Les détracteurs alertent l'opinion publique.

- Pendant ce temps, les négociateurs avancent à huis clos.

■ Pour doper la croissance et l'emploi, notre pays ne pourrait pas se passer d'un futur Partenariat transatlantique (TTIP) entre l'UE et les USA. La finalité doit être de rendre les échanges commerciaux et les flux d'investissements moins chers, plus faciles et ouvrir ainsi de nouveaux débouchés commerciaux et opportunités économiques.

“L'UE et les USA auraient en effet tout à gagner à définir ensemble les futurs standards (en matière de voiture électrique ou de nanotechnologies par exemple), plutôt que d'attendre que d'autres puissances commerciales imposent les leurs !”

PIETER TIMMERMANS

Administrateur-délégué
de la Fédération des Entreprises
de Belgique (FEB).

Que répondez-vous aux opposants d'un accord bilatéral de libre-échange avec les Etats-Unis (TTIP) ?

Que le TTIP aura de nombreux effets positifs, qu'ils soient directs ou indirects. Au vu de l'intensité des flux commerciaux transatlantiques (près de 2 milliards d'euros d'échanges par jour !) et du fait que près de 80 % de notre PIB provient de nos exportations. Il va de soi que notre économie, particulièrement ouverte, bénéficierait de nombreuses retombées positives du renforcement des relations transatlantiques. Et ce, au bé-

néfice tant des entreprises exportatrices, que des consommateurs et de l'emploi. Les USA et l'UE représentent les deux plus grosses économies au monde. Les USA sont le principal partenaire commercial de l'UE (et vice-versa), et captent plus de 5 % des exportations belges. Le pays de l'oncle Sam est aussi le 1^{er} investisseur étranger en Belgique, 900 entreprises américaines sont actives en Belgique, soit 1 40 000 emplois, et près de 500 entreprises belges sont actives aux USA. De très nombreuses entreprises belges dont énormément de PME exportent vers les USA, et beaucoup d'autres sont impliquées dans la chaîne de production de biens semi-finis qui sont ensuite exportés, via un autre pays européen, vers les USA. Le TTIP est donc incontournable. A l'heure où nos principaux partenaires commerciaux tissent des relations privilégiées entre eux, il est crucial que l'UE ne se marginalise et ne s'isole pas.

Faut-il accepter un accord à tout prix ?

Non ! Il s'agit d'une négociation et une évaluation devra être faite sur base du résultat final qui, je le rappelle, n'existe toujours pas. L'UE doit donc mettre en avant ses intérêts tant offensifs que défensifs. Pour les entreprises, les négociations en cours doivent déboucher sur un accord large, ambitieux et équilibré. La finalité doit être de rendre les échanges commerciaux et les flux d'investissements moins chers, plus faciles et ouvrant de nouvelles opportunités économiques. Des échanges moins chers impliqueront la suppression des barrières tarifaires, mêmes réduites. En effet, vu les volumes en jeu, leur suppression représentera des économies importantes. Des échanges facilités et simplifiés découleront d'une coopération réglementaire accrue, intelligente et systématisée. Je note à cet égard que tant le Conseil européen (càd. l'ensemble des Etats membres de l'UE), le Parlement européen et le Comité économique et social européen se sont exprimés en faveur de ces négociations transatlantiques, moyennant bien entendu une série de points d'attention légitimes.

OGM ou protection des données privées, l'harmonisation des normes entre USA et UE ne se fera-t-elle pas à la baisse ?

Que les choses soient claires : il ne s'agit pas de revoir à la baisse les réglementations, normes des deux côtés de l'Atlantique. Il s'agit au contraire, tout en conservant les

législations déjà en place, d'examiner les possibilités de simplification et d'alignement des instruments visant à les mettre en œuvre. Ce qui implique une approche horizontale mais également sectorielle. Il faut d'ailleurs lever un malentendu : en fonction des produits et secteurs concernés, les normes et exigences américaines sont parfois supérieures aux normes européennes, en matière d'emballage ou d'étiquetage par exemple et divers produits agroalimentaires européens comme des fromages sont interdits de commercialisation aux USA ! Le spectre d'un affaiblissement généralisé des normes européennes est erroné. De plus, cette coopération réglementaire devra également porter sur le futur. L'UE et les USA auraient en effet tout à gagner à définir ensemble les futurs standards (en matière de voiture électrique ou de nanotechnologies par exemple), plutôt que d'attendre que d'autres puissances commerciales imposent les leurs !

Soutenues par leurs puissants lobbies, les entreprises US ne seront-elles pas davantage favorisées ?

Non, un TTIP équilibré devra ouvrir de nouvelles opportunités économiques pour nos entreprises. Je fais ici allusion à l'accès au marché américain pour l'ensemble des services, un accès accru aux marchés publics américains – nettement moins ouverts qu'en Europe, et ce tant au niveau fédéral que des Etats fédérés (ex : textile, dragage), et à l'accès aux ressources énergétiques US (dont le gaz) meilleur marché qu'en Europe.

avec T.Bo.

Non

■ L'ouverture des frontières, l'augmentation d'interconnexions et la concurrence à outrance ne favorisent pas nécessairement la croissance et l'emploi. Au nom du TTIP, des mécanismes de récupération et de redistribution seraient éliminés. Et les inégalités s'accroîtraient. Des pays comme l'Allemagne, la France ou la Grande-Bretagne en profiteraient. Pas la Grèce, l'Italie du sud ou le Portugal.

Des normes fixées par le bloc euroaméricain d'un côté et de l'autre par l'accord commercial transpacifique (TPP) ne sont pas vues d'un bon œil par l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et surtout la Chine. Imaginez l'impact si les USA et l'UE s'accordent sur une homologation draconienne des voitures.

HENRI HOUBEN

Economiste au Gresea – Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative.

Vu notre faible croissance, l'emploi en berne et le poids de l'austérité, ne serait-ce pas un bon plan que de créer une vaste zone de libre-échange entre l'UE et les Etats-Unis ?

Il n'est pas sûr que le TTIP favorise la croissance et l'emploi. L'ouverture des frontières n'a pas nécessairement ces apports-là. Des pays comme l'Allemagne, la France ou la Grande-Bretagne vont en profiter. D'autres au contraire, au sud, vont subir cette augmentation d'interconnexion, de concurrence à outrance et vont s'enfoncer dans la crise. Parce qu'au nom de la concurrence, les mécanismes de récupération et de redistribution sont éliminés, ce qui accroît les inégalités. Vous ne pensez tout de même pas que davantage de compétition va profiter à ce qui reste d'industries en Grèce, en Italie du sud ou au Portugal ? Cette ouverture des frontières est d'ailleurs une des raisons de la crise de 2007-2008. On peut redouter aussi l'accentuation de la concurrence entre sites de production d'un même groupe. La rivalité entre filiales sera exacerbée. Parce que l'UE serait connectée à l'Alena, cette zone de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. On connaît le scénario dans cette compétition : si une usine est moins performante, elle risque vite de disparaître. On a vu que dans l'industrie automobile, ces rééquilibres s'opèrent malheureusement au détriment de la Belgique.

Au niveau des normes ?

L'idée centrale du traité est de simplifier les normes ou d'éliminer les protections afin, par exemple, de pouvoir homologuer un produit ou un service dans tous les pays. A ce titre, les entreprises pourraient profiter d'une législation plus faible dans une région pour pouvoir homologuer ensuite ailleurs. Ce qui risque de tirer les normes environnementales et autres à la baisse, au détriment de la sécurité des consommateurs qui demande la norme générale la plus élevée. L'agriculture, elle, mobilise da-

vantage nos voisins français. C'est le secteur où l'abaissement des tarifs douaniers serait le plus important avec le TTIP et les lobbies patronaux des différents sous-secteurs agricoles du côté américain sont les plus agressifs pour faire abandonner en Europe également les réglementations de protection sanitaire.

Cet accord bilatéral entre Etats-Unis et Union européenne ne masque-t-il pas l'échec des négociations multilatérales à l'Organisation mondiale du Commerce ?

Effectivement. Le TTIP est négocié alors que les accords à l'OMC sont plus ou moins bloqués par les pays émergents. Des normes fixées par le bloc euroaméricain d'un côté et de l'autre par l'accord commercial transpacifique (TPP) puis susceptible d'être intégrées à l'OMC, ne sont pas vues d'un bon œil par l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud et surtout la Chine. Ces avancées détruiraient une partie de leurs avantages actuels dans l'industrie et le commerce. Imaginez l'impact si les USA et l'UE s'accordent sur une homologation draconienne des voitures. Il s'agit d'une guerre détournée vis-à-vis de ces pays qui représentent une grande partie du sud.

La légitimité des Etats risque-t-elle d'être bousculée par la puissance de certaines multinationales ?

Cela se discute dans les négociations. Au niveau des investissements, à l'image de pratiques dans l'Alena, une entreprise pourrait aller en justice contre un Etat qui ne promotionne pas ou freine l'investissement étranger. Ainsi en Europe, la souveraineté des Etats prévaut. Mais ce principe pourrait être mis à mal par une multinationale qui conteste la supériorité de l'intérêt général. Exemple : une multinationale ayant investi dans l'énergie nucléaire pourrait attaquer l'Allemagne qui décide de renoncer au nucléaire.

Que pensez-vous des négociations actuelles ?

C'est, à huis clos, le règne du donnant-donnant. Qui sait si l'Europe ne va pas céder sur des règles actuelles en échange d'une contrepartie américaine ? Qui sait si les normes européennes strictes sur les OGM ne seront pas affadies en échange d'un meilleur accès à l'énergie américaine ? A côté, je comprends la nécessaire discrétion. Mais les négociateurs américains font davantage état de l'évolution des discussions auprès du Congrès US. En Europe, les commissaires ne sont pas tenus de rendre compte au Parlement européen. Le contrôle démocratique est nettement moindre en Europe. Dommage.

Entretien : Thierry Boute